

JEAN VEYRON — PIERRE BAILLY

1692

17..

JEAN VEYRON, rue Bellecordière (1692-1710).

Né au mandement de Moirans, lieu de Saint-Jean, en 1662.

(Arch. Lyon, Charité, G 279.)

Les registres de l'État civil de Saint-Jean de Moirans manquent de 1660 à 1668.

(Lettre de la mairie de Saint-Jean de Moirans, du 12 juillet 1933.)

« Nous Recteurs et Administrateurs du Grand Hôtel-Dieu, ou Hôpital de Notre Dame de Pitié du Pont du Rhône..., certifions à tous qu'il appartiendra que Jean Veyron, âgé de 48 ans, natif de S^t Jean en Dauphiné, imprimeur rue Belle-Cordière, est entré à l'Hôtel Dieu comme malade le huitième may der^{er} [1710] Et y est Mort le Lendemain neufviesme dud. Mois... ».

(Arch. Lyon, Charité, G 279, p. 29.)

PIERRE BAILLY, rue Bellecordière (1711-17..).

Benoît Bailly

libraire

ép. Antoinette Martin

— Françoise, 1684
— **Pierre**
imprimeur
ép. Benoîte Veret
1683 - 17..
— Antoinette, 1680

« Ledit jour [3 mai 1683] j'ay Baptisé pierre, né hier, fils de S^t Benoit Bailly, mrd libraire et de d^{le} françoise martin sa femme... ».

(Arch. Lyon, Saint-Nizier, reg. 42, f^o 86.)

Eynard Veyron, cultivateur à Moirans en Dauphiné au lieu de Saint-Jean, avait placé son fils Jean en apprentissage chez Claude Galbit, maître imprimeur à Lyon. En 1690, en suite d'un contrat passé le 28 octobre, Jean Veyron épousait Marguerite, fille de Mathieu Libéral. Deux ans plus tard, ce dernier faisait cession au profit de sa fille de la moitié du fonds d'imprimerie qu'il possédait dans la rue Mercière, à *la [Bo]nne Conduite*, en paiement et compensation des 900 livres que Libéral lui devait pour sa constitution dotale.

Mais, en faisant cette cession, Mathieu Libéral avait grand soin de stipuler qu'il se réservait seul « le titre de maistre, qui luy appartenait de droit, ladite imprimerie et les impressions qui y seront faites pendant sa vie » ; que, cependant, après son décès, « sa maistrize demeurera acquise audict sieur Veyron ». Et après avoir rendu hommage aux qualités de son gendre, Libéral spécifiait les livres de son fonds auxquels Veyron avait travaillé et dont la moitié « luy appartient ».

Devenu veuf de Marguerite Libéral, Veyron convola avec la fille de son confrère Chappuis.

Quand Jean Veyron, « qui remplissait, et au-delà même, toutes les conditions voulues » pour devenir maître, [se présenta devant] les syndics de la communauté s'opposèrent à son admission, « fondant leur décision sur de prétendues défenses faites à ce sujet par M. de Bérulle ». Veyron, bien entendu, lutta contre l'opposition systématique de la chambre, tellement systématique cette opposition, qu'elle se renouvelait en quelque sorte automatiquement à chaque vacance. Veyron fut reçu, exerça, en tout cas, et mourut en 1710, le 9 mai, à l'hôtel-Dieu de Lyon où il avait été reçu la veille.

Après la mort de Jean Veyron et de sa femme, leur fils, Laurent, fut adopté par l'Aumône.

J'ai rencontré Bailly pour la première fois dans une requête présentée au Conseil d'État du roi par [Jean-Baptiste] Rol(l)and et par lui, requête constatant que la communauté des imprimeurs de Lyon « a droit de disposer de deux places », qu'ils demandent à remplir. Cette requête, datée du 21 mai 1711, fut suivie d'une longue procédure.

Fils de Benoît Bailly, libraire de Lyon qui était associé avec son frère Pierre,¹ Pierre Il Bailly avait « fait son apprentissage et ensuite travaillé comme Compagnon chez plusieurs Imprimeurs » ; enfin, il avait « acquis le fonds de l'Imprimerie du sieur Veyron », gendre de Mathieu Libéral. Les syndic et adjoints de la communauté reconnurent que Bailly avait « étudié chez les Reverends Peres Jesuites » de Lyon et qu'il pouvait être reçu maître. D'ailleurs, le lieutenant général de police convint lui-même qu'« il n'a rien trouvé dans la personne du dit Bailly qui puisse l'exclure de la Maîtrise ». Notre imprimeur fut donc reçu maître par un arrêt du Conseil du roi du 25 janvier 1712.

Pierre Bailly maria sa fille, Jeanne, avec Pierre Valfray, fils de son confrère.

Bibliographie

Sur Jean Veyron :

Arch. Lyon, Charité, G 279, 2, D 30.

Arch. Lyon, Chappe, VI.

Sur Pierre Bailly :

Arrêt du Conseil d'Etat du roi... du 25 janvier 1712, Lyon, 1712.

1. Cf. *L'Office de la glorieuse Vierge Marie*, Lyon, 1674.